

REPUBLIQUE FRANCAISE



ARS NORMANDIE- Unité santé environnement 76

Espace Claude Monet 2 place Jean Nouzille
CS 55035 - 14050 CAEN CEDEX 4

Tél Rouen: 02 32 18 32 18
email : ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2021

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION :

0208

DOUDEAUVILLE

SYN. BLARGIES

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux d'alimentation)

Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).
Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU BRUTE avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. LE POINT DE MISE EN DISTRIBUTION DE L'EAU

Il s'agit du lieu où l'eau est mise en distribution éventuellement après traitement.
Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU produite au point de mise en distribution (PMD).

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (interconnexions) peuvent être décrites

UNITE de GESTION et D'EXPLOITATION	Unité de distribution	Population desservie
------------------------------------	-----------------------	----------------------

Nom de l'unité de gestion : DOUDEAUVILLE

Année : 2021

SITUATION ADMINISTRATIVE DES CAPTAGES

Rappels réglementaires :

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 et dont la protection naturelle est insuffisante.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Note spécifique à l'attention du maître d'ouvrage :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été inscrits aux hypothèques et que les documents d'urbanisme (PLU,PLUi) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la position administrative de vos captages telle qu' elle est connue de l'ARS, je vous invite à prendre contact avec le service santé-environnement de ma direction.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)				SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Code B.R.G.M.	Avis Hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Autorisé le	Arrêté D.U.P.	Protection

Commentaires sur les paramètres analytiques pris en compte pour apprécier la qualité des eaux distribuées

Paramètres microbiologiques	entérocoques et Escherichia coli	La qualité bactériologique de l'eau est principalement évaluée par la recherche de germes témoins de contamination fécale : entérocoques et Escherichia coli. Leur mise en évidence, même en faible quantité, laisse suspecter la présence d'autres micro-organismes pathogènes pour l'homme.
Paramètres physico-chimiques	Ph	Ce paramètre mesure l'acidité ou l'alcalinité d'une eau. Dans l'eau potable, la valeur du pH résulte d'une relation complexe avec plusieurs autres paramètres (dioxyde de carbone, TH, TAC et température). Au pH dit d'équilibre (différent du pH neutre), l'eau n'est ni agressive, ni entartrante. Lorsque le pH est supérieur à 7,5, le potentiel de dissolution du plomb est plus faible.
	titre hydrotimétrique (TH)	Ce paramètre permet d'apprécier la dureté d'une eau. Il mesure la teneur en calcium et en magnésium de l'eau. En fonction de leur TH, les eaux peuvent être classées de la façon suivante : 0 à 15 °F : eau douce, 15 à 30 °F : eau moyennement dure, 30 à 40 °F : eau dure, > à 40 °F : eau très dure. Une eau dure peut engendrer des problèmes d'entartrage des installations et équipements. A l'inverse, une eau douce peut favoriser des phénomènes de corrosion.
	Turbidité	Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argile et de limon entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.
	conductivité	C'est l'inverse de la résistivité qui exprime la résistance que l'eau oppose au passage du courant électrique. La conductivité reflète la concentration de l'ensemble des minéraux dissouts. La minéralisation de l'eau peut entraîner selon les cas un goût salé (variable selon le type de sels présents), une accélération de la corrosion ou des dépôts dans les canalisations.
	chlorures	La teneur en chlorures d'une eau peut être attribuée à la nature de la formation géologique, la pénétration de l'eau de mer dans les régions côtières, mais aussi aux activités de l'homme (salage des routes, effluents de l'industrie chimique, rejets des égouts, décharges,...). Des teneurs élevées en chlorures peuvent nuire au goût de l'eau, être préjudiciables aux personnes atteintes de maladie rénale ou cardiovasculaire et, dans certains cas, attaquer les métaux du réseau.
	sulfates	Les sulfates sont des éléments présents naturellement dans l'eau, cependant leur concentration peut être augmentée par des pollutions d'origine industrielle ou par l'utilisation de certains flocculants dans le traitement de l'eau. Peu toxiques, ils peuvent à des concentrations élevées avoir un effet purgatif chez l'adulte, être responsables de troubles gastro-intestinaux chez l'enfant et contribuer à la corrosion des réseaux de distribution.
Substances indésirables	nitrites	Les nitrites constituent le stade final d'oxydation de l'azote. C'est la transformation des nitrates en nitrites dans l'organisme qui présente un risque potentiel toxique. Ceux-ci peuvent être à l'origine d'une maladie appelée méthémoglobinémie chez les jeunes sujets. Les populations les plus sensibles sont donc les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois.
	ammonium	La présence de cet élément chimique dans les eaux prélevées peut être naturelle (réduction des nitrates sous l'action de bactéries ou de sables contenant du fer) ou peut être l'indice d'une pollution par des rejets d'origine humaine ou industrielle. Sa présence dans l'eau distribuée indique une dégradation de l'eau en cours de distribution (stagnation d'eau trop longue dans le réseau).
	carbone organique total (COT)	La mesure du COT fournit une indication directe de la charge organique d'une eau. Une teneur importante en COT peut traduire une contamination de la ressource, sans précision sur la nature de cette contamination. La présence de matière organique dans l'eau peut engendrer une prolifération de micro-organismes et la production de composés halogénés indésirables en réaction avec le chlore.
Pesticides et produits apparentés	Pesticides	Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0.1 µg/L pour la plupart de ces nombreuses substances. Le seuil sanitaire à partir duquel une restriction des usages de l'eau doit être prononcée, est généralement plus élevé, différent pour chaque substance et est fixé par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ex AFSSA).

Nom de l'unité de gestion : DOUDEAUVILLE

Année : 2021

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

PH :	pH à 20°C (unité pH)	CTF :	Coliformes Coliformes / 100ml-MS	NO3 :	Nitrates (mg/l)
TH :	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	ECOLI :	Escherichia coli/100ml	F :	Fluorures (µg/l)
TURBNFU :	Turbidité (NFU)	ADETD :	Déséthyl Atrazine Désisopropyl (µg/)	ADET :	Déséthyl Atrazine (µg/)
		CDT25 :	Conductivité à 25°C (µS/cm)	STRF :	Streptocoques fécaux / 100ml-MS

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité, N = non conforme aux limites de qualité

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : DOUDEAUVILLE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
08/04/21	DOUDEAUVILLE	Point communal	C	C
08/06/21	DOUDEAUVILLE	Point communal	C	C
16/09/21	DOUDEAUVILLE	Point communal	C	C

Détail	CDT25	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TURBNFU
	µS/cm	n/(100mL)	n/(100mL)	mg/L	unité pH	n/(100mL)	NFU
08/04/2021	624,00	0,00	0	31,70	7,50	0	0,00
08/06/2021	709,00	0,00	0	31,90	7,50	0	0,00
16/09/2021	617,00	0,00	0	31,60	7,50	0	0,00

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau
des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
------------------	-----------	-------	----------------	-------------------------	-------------------------

Nombre de dépassements :

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
------------------	-----------	-------	----------------	----------------------------	----------------------------

Nombre de dépassements :

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI DOUDEAUVILLE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	6		0,10		
Conductivité à 25°C	µS/cm	T	617,00	650,00	709,00	6	200,00	1 100,00		
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	T	0	0	0	6				0
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	T	0	0	0	6				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	31,60	31,73	31,90	6				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	6				0,50
pH	unité pH	T	7,50	7,50	7,50	6	6,50	9,00		
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,00	0,00	6		2,00		